



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises

La Lettre

aux Partenaires

Un concours des Prairies Fleuries !

En 2011, le PNR organisait pour la première fois le concours des « prairies fleuries », en partenariat avec le CIVAM Bio 09 et la Chambre d'Agriculture. Avec l'appui d'un jury constitué d'experts en écologie et en agronomie, ce concours vise à démontrer qu'agriculture et biodiversité ne sont pas incompatibles !

DERNIÈRE MINUTE !
L'EARL de Pedrets est lauréate du Grand prix du jury du concours national des prairies fleuries.

Edito

Le terme « Parc naturel » conduit trop souvent à considérer que le PNR ne se préoccupe que d'environnement. C'est une impression fautive. L'économie et plus largement la vie humaine sont au cœur de l'action du Parc. Avec les autres élus du PNR, nous souhaitons agir pour que les Pyrénées Ariégeoises demeurent un territoire vivant, où l'on peut vivre de son activité professionnelle et où il fait bon habiter ou s'installer, dans un environnement préservé et de qualité.

Complémentaire de celle des collectivités, de l'Etat et des autres organismes, l'action économique du Parc est centrée sur la valorisation des ressources et productions locales. Nous nous attachons à développer les productions, à mieux les identifier, à informer et à inciter les consommateurs à se tourner vers les produits et savoir-faire locaux...

Nous sommes toutes et tous, dans nos actes d'achats, décideurs et responsables. Prenons tous les jours, prioritairement, la décision « d'acheter local ».

André ROUCH

Président du Syndicat mixte du PNR

La première année, 14 agriculteurs ont participé et cinq prix ont récompensé les plus belles prairies naturelles, à Sentein, Les Bordes-sur-Arize, Surba, Bousсенac, Castelnau-Durban, La Bastide-de-Sérou, Le Mas-d'Azil, Camarade, Lorp-Sentaraille et Soulan.

C'est l'EARL de Pedrets à Bousсенac qui a remporté le prix « excellence ». Nichée au col del Four, la parcelle lauréate, fauchée et pâturée allie toutes les qualités : écologique, agronomique, mellifère et paysagère !

Contact : Julien AÏT EL MEKKI



Un appel à projet national pour l'Architecture durable Rénover, construire, agrandir sa maison...

Le Syndicat mixte du PNR, associé aux PNR des Grands Causses et des Vosges du Nord, a récemment été retenu dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Ecologie et la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR).

La candidature des trois PNR vise à la maîtrise de la qualité urbaine et architecturale, autour du projet « Créer le patrimoine de demain en promouvant et en stimulant une architecture durable locale ». Elle permettra à des communes et communautés de communes volontaires de bénéficier des services d'une commission locale de conseil et d'orientation en architecture. Cette commission constituée d'élus, d'architectes, de l'administration et de professionnels du bâtiment, recevra et conseillera tous les particuliers, porteurs de projets de construction ou de rénovation, le plus en amont possible dans leur démarche. Le principe est d'entrer en « dialogue constructif » avec le porteur de projet, pour prendre en compte à la fois ses souhaits, les contraintes existantes, le contexte architectural et paysager local, les économies d'énergies... Cette opération pilote répond aux missions d'expérimentation du PNR.

Contact : Sophie SÉJALON





« **Relocaliser** », selon le dictionnaire (*), c'est tout simplement **rétablir à sa place initiale** (ce qui a été délocalisé).

Au fil des mutations économiques et démographiques passées, les Pyrénées Ariégeoises ont vu des emplois se créer puis disparaître, notamment sur le plan industriel.

Pour se préparer au monde de demain, au travers du Parc naturel régional, les Pyrénées Ariégeoises ont fait le choix de la relocalisation de l'économie. Pratiquement, cela veut dire impulser ou soutenir toutes les actions qui visent à valoriser les ressources locales (bois, produits agricoles, savoir-faire...), développer la production et la transformation locales, privilégier le recours aux produits et savoir-faire locaux dans les actes d'achat, conserver ou développer la valeur ajoutée localement...

Voici quelques unes des actions menées par le PNR.



La Marque du Parc : une marque territoriale

Le SMPNR poursuit le déploiement d'une gamme de produits bénéficiant de la Marque Parc afin de pouvoir constituer un « panier complet » de produits locaux : produits alimentaires ou non alimentaires, agricoles et artisanaux. Aujourd'hui les produits à base de fruits, fleurs plantes... demain les miels, vins, artisanats divers (vannerie, bois...), bientôt volailles, viandes ou fromages. Pour identifier aisément les lieux de distribution et repérer les produits sur les étals, chacun des producteurs bénéficiaires de la Marque Parc dispose de logos pour étiqueter les produits et signaler les stands de vente directe,

La marque Parc, pour le consommateur c'est : des matières premières d'origine garantie, une production dans le respect de l'environnement, un savoir-faire à dimension humaine.



ainsi que de supports de PLV (Publicité sur le Lieu de Vente) : affiches et autocollants sur les vitrines des épiceries et dans les rayons. Le site internet du PNR référence la liste des points de vente des produits et services Marque Parc, commune par commune.
Contact : Julien VIAUD

Des produits locaux dans la restauration collective

La restauration collective représente près de 300 000 repas servis par an dans le PNR (1 million en Ariège). Elle constitue un marché potentiellement important pour les producteurs locaux.

S'appuyant notamment sur l'émersion de la plateforme d'approvisionnement impulsée par la Chambre d'agriculture, le SMPNR travaille à promouvoir l'utilisation de produits locaux dans ce type de restauration.

En juin dernier, une opération pilote a été menée avec les maisons de retraite de Castillon-en-Couserans et de Massat et les cuisines centrales d'Auzat et du Séronais.

Le SMPNR co-organisera un forum sur ce thème, destiné aux élus et responsables d'établissements. Il recherche aussi les moyens pour accompagner financièrement les cuisines collectives dans l'achat d'équipements destinés à l'utilisation de produits locaux frais (éplucheuses, coupe-légume...).

Avec le CNFPT, des formations seront proposées aux personnels des cuisines collectives et aux agents des collectivités chargés des marchés publics. Par ailleurs le SMPNR intervient en milieu scolaire, dans le cadre des « Journées Jeunes Consommateurs » organisées par l'ADEIC 09, pour sensibiliser les enfants.

Contact : Julien VIAUD

Pour un vrai tourisme durable

Dans le tourisme aussi, la concurrence se fait plus rude. Le phénomène d'internet et des smartphones révolutionne et remet en cause certaines positions, certains métiers... Pour concourir au développement touristique, le PNR a fait le choix de la valorisation de l'environnement local et du tourisme durable.

Avec l'ADT et ses autres partenaires, il développe progressivement une gamme complète de prestations et de services touristiques qualifiés Parc. Le réseau des hébergements Gîtes de France Terre et Nature du PNR atteint désormais 50 gîtes ou chambres d'hôtes qualifiés. Ils pourront accéder à la Marque Parc aux côtés des hébergements des réseaux Clévacances ou Accueil Paysan, des hôtels... Les prestataires d'activités de pleine nature sont également invités à s'engager avec le PNR dans des démarches du même type.

Par ailleurs le SMPNR travaille pour la qualification et l'aménagement de sites de visite et de découverte.

Contacts : Céline ARILLA

Bois : valoriser toute la ressource

L'action du PNR vise à valoriser toute la ressource forestière. Bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie, bois raméal fragmenté (BRF)... chaque partie de l'arbre doit pouvoir concourir à l'économie locale.

Les branchages pour les cultures

L'entretien des bords de routes, de la « voie verte » Foix-St Giron, la taille des arbres, l'entretien des haies... produisent des volumes importants de branchages. Laissée sur place, portée en déchetterie et parfois brûlée, cette matière première a pourtant des propriétés agronomiques reconnues : la technique du Bois Raméal Fragmenté (BRF) utilise cette ressource pour améliorer les sols agricoles.

Pour valoriser ses déchets verts, la Communauté de communes du Séronais a acquis au printemps dernier un broyeur à végétaux cofinancé par l'Etat et le Département de l'Ariège dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Valoriser le Bois Local » mis en place par le SMPNR (Cf. notre « Lettre » n°12). Désormais, la Communauté produit du broyat avec les branchages récoltés et propose le broyeur en location aux collectivités intéressées.



Cet été, le SMPNR a fait réaliser une étude incluant des enquêtes auprès des consommateurs potentiels (pépiniéristes, maraîchers...), pour essayer de structurer une filière locale. Cette étude est consultable sur le site internet du Parc : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-en-actions,37
Contact : Elodie ROULIER

Bois-énergie : une société coopérative pour garantir l'approvisionnement local

Le bois est une source d'énergie déjà abondamment utilisée en Ariège : 55 % des habitants du PNR se chauffent au bois. La technicité actuelle des appareils de chauffage au bois (automatisation et rendement équivalent aux chaudières fioul et gaz) a permis d'accroître l'utilisation du bois-énergie en le rendant accessible aux bâtiments collectifs.

A l'initiative des producteurs de plaquettes forestières ariégeoises, une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été créée cet été. La SCIC Ariège Energie Bois Forêt propose un regroupement de l'offre locale et commercialise des plaquettes forestières.

Le SMPNR a accompagné ce projet et a décidé d'adhérer à la SCIC. Rappelons également que ses locaux administratifs à Montels sont équipés d'une chaudière à plaquettes.

Contact : Florent PAULY, gérant de la SCIC
06 31 63 57 69 ou scic.aebf@laposte.net

Chaudières collectives au bois déchiqueté, une utilisation en hausse :
- 2010-2011 = 1300 tonnes de plaquettes utilisées ;
- 2011-2012 : 2500 tonnes prévues ;
- 2012-2013 : 4000 tonnes prévues.

La charte éthique de la SCIC AEBF : « Garantir à tous un approvisionnement régulier, de qualité, à un prix accessible, et qui permette de rémunérer l'ensemble des maillons de la chaîne de production sans appauvrir la forêt ariégeoise ».



Choisissez des paniers de produits locaux comme cadeaux de fin d'année !

Le Syndicat mixte du PNR propose aux collectivités locales et autres structures intéressées d'offrir des produits locaux, qu'ils soient alimentaires ou non, agricoles ou artisanaux, comme cadeaux de fin d'année. Cette année, de nombreux produits « Marque Parc » seront référencés. Un bon de commande a été envoyé aux collectivités afin qu'elles puissent choisir les produits qu'elles désirent offrir. Il doit être retourné complété au PNR avant fin novembre. Les produits commandés seront livrés début décembre.

Une occasion simple et pratique d'offrir des produits du Parc originaux et savoureux !

Contact : Julien VIAUD

Participez aux premières « nuits de la thermographie » du PNR !

Les premières soirées « nuits de la thermographie » se dérouleront du mois de décembre au mois d'avril. Equipés d'une caméra infrarouge, vous vous promènerez dans les rues de la commune et prendrez des photos des façades de maisons, qui seront interprétées en salle par le conseiller de l'espace info énergie de l'Agence locale de l'énergie du département de l'Ariège. C'est l'occasion de découvrir les déperditions énergétiques de votre maison et d'obtenir des conseils pour réaliser des économies d'énergie. Une dégustation de produits locaux clôturera la soirée.

Le 15 décembre 2011 à 18h30 à TAURIGNAN-VIEUX

Le 24 janvier 2012 à 18h30 à VICDESSOS

Le 7 février 2012 à 18h30 à LOUBIERES.

En mars et avril, rendez-vous à NIAUX et DURBAN-SUR-ARIZE

Contact : Luce RAMEIL



www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Un site d'échange de bonnes pratiques énergétiques à destination des entreprises

Retrouvez sur le site www.entreprises-climat-energie-ariège.fr des expériences exemplaires d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables mises en œuvre par des entreprises du PNR et essayez-les dans votre entreprise !

Ces opérations exemplaires ont été recensées en 2009, auprès de 100 entreprises situées dans le PNR.

C'est par exemple l'action menée par la menuiserie Eychenne, de Sabarat, qui utilise les déchets et la sciure produits par la menuiserie pour chauffer ses propres ateliers. Cette expérience a été retranscrite sous forme de fiche pratique mise en ligne sur le site.

Contact : Luce RAMEIL

